

ENTENTE D'ADHÉSION

Répertoire des thanadoulas du Québec

Mission du répertoire

Le **Répertoire des thanadoulas du Québec** a pour mission d'offrir une vitrine professionnelle aux thanadoulas du Québec afin de favoriser leur visibilité auprès du public et de permettre aux personnes en recherche d'accompagnement de trouver plus facilement une thanadoula correspondant à leurs besoins.

Le répertoire vise également à contribuer au rayonnement du métier de thanadoula au Québec, dans un esprit de collaboration, de professionnalisme et de sensibilisation du grand public.

Les responsables du projet s'engagent à maintenir le site web actif et à effectuer des mises à jour régulières du répertoire dans la mesure du possible.

Gestion du projet

Le Répertoire des thanadoulas du Québec est actuellement administré et géré par :

Geneviève Léger-Filliault et Amélie P. Bédard

Ces deux personnes sont responsables :

- de la gestion du site web;
- des demandes d'adhésion;
- de la validation des profils;
- de l'administration des finances liées au projet;
- des décisions administratives nécessaires au bon fonctionnement du répertoire.

Dans une volonté de simplicité et de pérennité du projet, les responsables se réservent le droit de prélever un **montant symbolique raisonnable** visant à compenser une partie du temps consacré à la gestion administrative du site et des adhésions.

Toutefois, l'intention première demeure de conserver le maximum des fonds afin de soutenir la mission de rayonnement du métier de thanadoula au Québec.

Cotisation annuelle

L'adhésion au répertoire est fixée à : **40 \$ par année**

Cette contribution financière vise notamment à soutenir :

- les frais de gestion du site web;
- les outils numériques et frais technologiques;
- le maintien et l'amélioration du répertoire;
- les initiatives visant à faire connaître le métier de thanadoula au Québec.

Si des surplus financiers demeurent après les dépenses liées au fonctionnement du site, ceux-ci pourront être utilisés pour soutenir des initiatives de rayonnement, telles que :

- événements;
- projets de sensibilisation;
- visibilité du métier;
- outils collectifs;
- autres initiatives jugées pertinentes.

Les orientations futures pourront faire l'objet de consultations ou de sondages auprès des membres. Toutefois, les décisions finales quant à l'utilisation des fonds demeurent à la discrétion des responsables du projet, soit Geneviève Léger-Filliault et Amélie P. Bédard.

Contribution annuelle des membres

Dans un esprit collaboratif et afin d'enrichir le contenu du site, chaque membre adhérent s'engage à fournir :

un (1) article de blogue par année, au moment de son choix durant l'année d'adhésion.

Le contenu devra être pertinent à la mission du répertoire et lié, notamment, à :

- l'accompagnement de fin de vie;
- le deuil;
- les proches aidants;
- les soins palliatifs;
- l'accompagnement humain;
- ou toute thématique connexe pertinente.

Les responsables du site se réservent un droit de révision, d'adaptation mineure ou de refus d'un contenu ne correspondant pas à la mission ou aux valeurs du répertoire.

Reçus et structure administrative (année de lancement)

Le Répertoire des thanadoulas du Québec est actuellement en phase de développement et d'évaluation quant à sa structure administrative et légale future (ex. regroupement, OBNL, association ou autre structure appropriée). Vous recevrez un reçu qui confirme votre paiement.

Les deux administratrices s'engagent à faire preuve de transparence quant aux fonds récoltés et disponibles.

Durée de l'adhésion

L'adhésion est valide pour une période de **12 mois suivant le paiement**.

Acceptation

En procédant au paiement de la cotisation annuelle et à l'inscription au répertoire, le membre reconnaît :

avoir lu la présente entente;
comprendre le fonctionnement actuel du projet;
accepter les modalités d'adhésion;
comprendre que le projet est actuellement en phase de développement.

Nom du membre : _____ **Date:** _____